COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL DISTRICALE.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du lundi 3 novembre 2026

Présents : M. GILLES (Président), Mme GUEGAN ; Mr. CHAUMARD

Visio :

SECTEUR CHAMPIONNAT

D2 :

- Match n°56556913 : ST. Jean du Grès – FCME du 11/11 est maintenu à cette date.

D3 :

- Match n°56557176 : Bédarrides – RC. Provence du 11/11 est maintenu à cette date.
- Match n°56557195 : RC. Provence – E. Sorguaise du 22/11 est maintenu à cette date (terrain de repli).
- Match n°56557190 : E. Sorguaise – Sault du 08/11 est maintenu à cette date (le 29/11 réservé coupe Espérance)
- Match n°56557476 : Graveson – A.G. Roussillon du 04/10 donne à rejouer par la CSR se jouera le 15/11 à 15h.

D4 :

- Match n°56558345 : OM. Luberon – US. Touraine du 11/11 est reporté au 15/11 à 15h.
- Match n°56558476 : Les Vignères – STOC. Villelaure du 11/11 est maintenu à cette date.

SECTEUR COUPE

- Le match Grand Vaucluse : Pertuis – Rognonas du 11/11 se jouera à Rognonas à 15h (bug informatique).
- Le match coupe espérance : Mornas – SCJ 3 du 15/11 est reporté.
- Réponse à Grès d'orange : prochain tour de l'Ulysse Fabre le 20/12.